

# COMMUNIQUÉ

aux pharmaciens propriétaires

Site Internet : [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca)  
Courriel : [services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)

Régie de  
l'assurance maladie  
Québec



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Centre de support aux pharmaciens

(entre 8 h et 22 h, du lundi au vendredi)

(entre 8 h 30 et 19 h, les samedis et dimanches)

UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE VISTA 350

ou

Téléphone : Québec et région (418) 643-9025  
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Télécopieur : Québec et région (418) 528-5655  
Ailleurs au Québec 1 888 734-4418

Québec, le 13 mars 2003

À l'attention des pharmaciens propriétaires

## Révision de la liste de médicaments pouvant être prescrits par un « podiatre » et modalités de facturation pour l'identification du prescripteur « podiatre »

Le communiqué 112 du 30 janvier 2003 « Modifications au Code des professions », vous annonçait que, depuis le 30 janvier 2003, les podiatres habilités à prescrire et inscrits auprès de leur ordre professionnel ont le droit d'agir comme prescripteurs des médicaments autorisés dans le cadre du régime général d'assurance médicaments.

**La liste de médicaments pouvant être prescrits par un podiatre** et couverts par le régime général d'assurance médicaments **a été révisée** suite à l'entrée en vigueur le 13 mars 2003 d'un nouveau règlement modifiant le Règlement sur les médicaments qu'un podiatre peut utiliser dans l'exercice de sa profession ou qu'il peut administrer ou prescrire à ses patients.

Pour faire suite à ce nouveau règlement, nous vous fournissons en annexe deux listes de médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments et pouvant être prescrits par un podiatre. L'[Annexe B](#) liste les médicaments pouvant être prescrits par **tout podiatre** et l'[Annexe C](#) regroupe les médicaments pouvant être prescrits par **certains podiatres** titulaires d'une attestation délivrée par l'Ordre des podiatres du Québec. Ces derniers sont identifiés à l'[Annexe A](#) par un astérisque. **Ces nouvelles listes doivent être utilisées à compter du 13 mars 2003.** Par conséquent, les listes qui vous ont été transmises le 30 janvier dernier sont en vigueur jusqu'au 12 mars 2003.

### Facturation de médicaments prescrits par un podiatre

Nous vous rappelons que les instructions de facturation temporaires ayant fait l'objet du communiqué 112/2003-01-30 s'appliquent **jusqu'au 31 mars 2003.** Il s'agit de suivre les règles prévues dans vos systèmes informatiques pour les cas où le prescripteur est un médecin hors Québec non inscrit à la Régie.

**À compter du 1<sup>er</sup> avril 2003**, de nouvelles modalités de facturation permanentes concernant l'identification des podiatres prescripteurs remplacent les modalités temporaires. Il faudra alors :

**inscrire 53 comme type de prescripteur et  
le numéro du prescripteur 94NNNN (N = numérique).**

Le message d'erreur PA (médicament non permis pour type de prescripteur) sera généré pour un médicament différent de ceux énumérés aux Annexes B et C prescrit par un podiatre.

Le message d'erreur 60 (type de prescripteur en erreur) sera généré si le type de prescripteur est absent ou différent de 53.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

- p. j. [Annexe A](#) - Liste des podiatres admissibles à prescrire
  - [Annexe B](#) - Liste des médicaments pouvant être prescrits par les podiatres et couverts par le régime général d'assurance médicaments
  - [Annexe C](#) - Liste des médicaments pouvant être prescrits par les podiatres titulaires d'une attestation délivrée par l'Ordre des podiatres du Québec et couverts par le régime général d'assurance médicaments
- c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

## Liste des podiatres admissibles à prescrire

**Remarque** : Les podiatres identifiés par un astérisque (\*) peuvent prescrire les médicaments listés à l'Annexe C

No RAMQ	Nom, Prénom	Adresse	Municipalité	Code postal
9-47501	ADAMS, Simone	806, des Ursulines	TROIS-RIVIÈRES (Qc)	G9A 5B5
9-49301	ALLART, François	4350, Boul. Hamel Est	QUÉBEC (Qc)	G1P 2J8
9-47503	ANGELOPOULOS, Calliopi	1414, Drummond, bureau 522	MONTRÉAL (Qc)	H3G 1W1
9-47504	ANGELOPOULOS, Zafiris	1819, Dollard	LASALLE (Qc)	H8N 1T9
9-47404	ARNOULD, Monique	8702, Centrale bureau 107	LASALLE (Qc)	H8P 1N6
9-47505	AUBUT TREMBLAY, Aline	3954 A, Wellington	VERDUN (Qc)	H4G 1V6
9-47411	AUBUT, Fernand	3954 A. Wellington	VERDUN (Qc)	H4G 1V6
9-47506	BALIGAND, Camille	8415, St-Denis, bureau 202	MONTRÉAL (Qc)	H2P 2H1
9-49302	BENOÎT, André	2511, Bélanger Est	MONTRÉAL (Qc)	H1Y 1A2
9-47413	BÉRUBÉ, Aubert	4986, St-Georges Ouest	LÉVIS (Qc)	G6V 4P4
9-49501	BEVACQUA, Darrell	412, boul. Du Havre	VALLEYFIELD (Qc)	J6T 1T2
9-47415	BLEAU, François	4559, Ste-Catherine Est, Bureau 202	MONTRÉAL (Qc)	H1V 1Y8
9-49802*	BOCHI, Georges	1832, Sherbrooke Ouest	MONTRÉAL (Qc)	H3H 1E4
9-47509	BOUCHARD, Roger	14, Pie XII	BEAUPORT (Qc)	G1E 5P4
9-47510	BOURGEOIS, Ginette	3877, boul. Harvey	JONQUIÈRE (Qc)	G7X 0A6
9-49101	BOURQUE, Michel	1240, Beaumont, bur. 130	VILLE MONT-ROYAL (Qc)	H3P 3E5
9-49303	CAMASTA, Craig	1240, Beaumont, bur. 130	VILLE MONT-ROYAL (Qc)	H3P 3E5
9-48201	CARDIN, Pierre P.	3550, Côte-des-Neiges, bureau 430	MONTRÉAL (Qc)	H3H 1V4
9-40101*	CARON, Julie	300-9, Boul Montcalm Nord	CANDIAC (Qc)	J5R 3L5
9-40003*	CHAMPAGNE, Ian	598, Boul. Du Séminaire	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (Qc)	J3B 7B4
9-47420	COLINA, Robert	2358, Bélanger	MONTRÉAL (Qc)	H2G 1A2
9-47422	CORMIER, Albert	456, boul. De l'Hôpital	GATINEAU (Qc)	J8T 8M5
9-49201	CORMIER, Lynda	456, boul. De l'Hôpital	GATINEAU (Qc)	J8T 8M5
9-47518	CÔTÉ, Jean-Pierre	380, boul. Labelle	FABREVILLE (Qc)	H7P 5L3
9-47426	DAIGNEAULT, André	7355, place Malraux	BROSSARD (Qc)	J4Y 1S5
9-47520	DAIGNEAULT, Rolande	5694, Laurendeau, bureau 102	MONTRÉAL (Qc)	H4E 3W4
9-49803*	DESCHAMPS, Nathalie	433, Ste-Hélène	LONGUEUIL (Qc)	J4K 3R3

<b>No RAMQ</b>	<b>Nom, Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Code postal</b>
9-47701	DESCHÊNES, Richard	3844, boul. Lasalle	VERDUN (Qc)	H4G 1Z9
9-47406	DESFORGES, Marc	292, Boul. Labelle	ST-JÉRÔME (Qc)	J7Z 5L1
9-49105	DONALDSON, Robert A.	4570, Jean-Talon Est, bureau 103	ST-LÉONARD (Qc)	H1S 1K2
9-47527	DUFOUR, André	5336, Chemin Reine Marie, bureau 15	MONTRÉAL (Qc)	H3X 1T8
9-47556	DUGAL-OTIS, Lucille	1999, Sir Adolphe Chapleau	QUÉBEC (Qc)	G1J 1P4
9-47429	DUROCHER, Léopold	5588, Maurice-Duplessis	MONTRÉAL-NORD (Qc)	H1G 1X9
9-40202*	EL-ONSI, Tarek	3555, Côte-des-neiges, app.712	MONTRÉAL (Qc)	H3H 1V2
9-47430	FARMER, Suzanne	4441, rue Bélanger, bureau 1	MONTRÉAL (Qc)	H1T 1B4
9-49804*	FAUCHER, Charles	433, Ste-Hélène	LONGUEUIL (Qc)	J4K 3R3
9-47431	FOURNIER, Gilles	338, Notre-Dame Ouest	VICTORIAVILLE (Qc)	G6P 1S5
9-49805*	GALIBOIS, Annie	6061, 6e avenue du Bois	POINTE-DU-LAC (Qc)	G0L 1Z0
9-47405	GARDNER, Wendelin	1414, Drummond, bureau 814	MONTRÉAL (Qc)	H3G 1W1
9-47432	GASCON, Pierre	42, boul. Desjardins Est	STE-THÉRÈSE (Qc)	J7E 1C1
9-40001*	GAUDREAU, Serge	4380, boul. Pie IX, bureau 002	MONTRÉAL (Qc)	H1X 2B3
9-49806*	GIROUX, François	6475, Henri-Bourassa	CHARLESBOURG (Qc)	G1H 3B9
9-49103	GIRZON, Bluma	4880, Sherbrooke Ouest, bureau 130	MONTRÉAL (Qc)	H3Z 1H1
9-49602	GREMILLET, Frédéric	235, rue Hériot, bureau 125	DRUMMONDVILLE (Qc)	J2C 6X5
9-47436	GUILLETTE, Claude	172, Notre-Dame Est (au sous-sol)	REPENTIGNY (Qc)	J6A 2P8
9-49603	HAINS, Sébastien	510, Notre-Dame, bureau 210	REPENTIGNY (Qc)	J6A 2T8
9-49202	HÉBERT, Glenn	5835, boul. Léger, bureau 303	MONTRÉAL-NORD (Qc)	H1G 6E1
9-47439	HÉBERT-GERVAIS, Suzanne	2810, St-Charles	ST-HYACINTHE (Qc)	J2T 1W7
9-49704	HELFIELD, Mark	5742, Cavendish	CÔTE-ST-LUC (Qc)	H4W 2T8
9-49705	HOBEYCHI, Zyad	730, Rue St-Louis	TERREBONNE (Qc)	J6W 1J6
9-49901*	HORVATH, Ferenc	351, ave Centrale	VAL-D'OR (Qc)	J4P 1P2
9-49807*	IBRAHIM, Louana	3030, boul. le Carrefour, bureau 200	LAVAL (Qc)	H7T 2P5
9-49604	JACOB, Yvan	463, 118e rue	SHAWINIGAN-SUD (Qc)	G9P 3E7
9-49102	JOUBERT, Michel	143, St-François-Xavier	TROIS-RIVIÈRES (Qc)	G9A 1P6
9-47440	JUSTINO, Manuel	6545, boul. Pie IX	MONTRÉAL (Qc)	H1X 2C5
9-49808*	KHOURI, Carine	4699, St-Charles-Nord	PIERREFONDS (Qc)	H9H 3C7
9-49401	KOLOVSKY, Jeffrey	5757, Decelles, bureau 33	MONTRÉAL (Qc)	H3S 2C3
9-49605	LABELLE, John	175, Stilview Road, bureau 153	POINTE-CLAIRE (Qc)	H9R 4S3
9-47442	LAMBERT, Germaine	122, St-Jean	DRUMMONDVILLE (Qc)	J2B 5K8

<b>No RAMQ</b>	<b>Nom, Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Code postal</b>
9-47402	LAMBERT, Jean-Guy	122, St-Jean	DRUMMONDVILLE (Qc)	J2B 5K8
9-47542	LAVIGUEUR, Pierrette	1221, rue Fleury, bureau 103	MONTRÉAL (Qc)	H2C 1R2
9-47543	LAVOIE, Marie-Reine	1431, rue Fullum	MONTRÉAL (Qc)	H2K 3M3
9-47560	LEDUC, Normande P.	1967, boul. René-Levesque Ouest	SILLERY (Qc)	G1S 1X8
9-40002*	LEE, William	4380, boul. Pie IX, bureau 001	MONTRÉAL (Qc)	H1X 2B3
9-49606	LEGARÉ, Philippe	3675, boul. Chanoine-Moreau, bureau 103	TROIS-RIVIÈRES (Qc)	G8Y 5M6
9-49706	MALIK, Shazia	1414, Drummond, bureau 814	MONTRÉAL (Qc)	H3G 1W1
9-47549	MEIWES, Ferdinand	1003, Rodolphe-Forget	SILLERY (Qc)	G1S 3Y3
9-47550	MESSIER, Pierrette V.	146, Alexandra	GRANBY (Qc)	J2G 2R1
9-47451	MESSINA, Franco	576, Ste-Catherine Est, bureau 206	MONTRÉAL (Qc)	H2L 2E1
9-47551	MILIOTO, Giuseppe	1435, Du Collège, bureau 101	SAINT-LAURENT (Qc)	H4L 2L5
9-40004*	MORIN, Christina	433, Ste-Hélène	LONGUEUIL (Qc)	J4K 3R3
9-47552	MORISSETTE, Francine	460, boul. Cartier	LAVAL-DES-RAPIDES (Qc)	H7N 5J6
9-47452	MUFFAT, Marcel	438, D'Argenteuil	LAVAL-DES-RAPIDES (Qc)	H7N 1R3
9-47561	PÉRÈS, Alexandra N.	1414, Drummond, bureau 1026	MONTRÉAL (Qc)	H3G 1W1
9-47562	PERRAULT, Ronald	69, Gauthier Nord	NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES (Qc)	J6E 1T7
9-49001	ROY, Patrice Jr.	91, rue Peel, bureau 300	SHERBROOKE (Qc)	J1H 4J9
9-49809*	SAINT-GELAIS, Maïka	477, Plamondon	CHICOUTIMI (Qc)	G7H 2Y3
9-47464	SAVARD, Jean J.	460, Cartier	LAVAL-DES-RAPIDES (Qc)	H7N 5J6
9-49607	SCUTT, Glen Martin	260, Grande-Côte	ROSEMÈRE (Qc)	J7A 1J3
9-47572	SIMONI, Daniel	2511, Bélanger	MONTRÉAL (Qc)	H1Y 1A2
9-49306	TÉOLIS, Pascal	6082, Sherbrooke Est	MONTRÉAL (Qc)	H1N 1C1
9-47467	TRANCHEMONTAGNE, Marc	1665, Antonio-Barbeau	LAVAL (Qc)	H7M 4C8
9-47468	TREMBLAY, Danielle	1050, rue Père Frédéric	TROIS-RIVIÈRES (Qc)	G9A 3S2
9-47802	VILLENEUVE, André	2611, boul. Laurier	STE-FOY (Qc)	G1V 2L3
9-47473	WALKER, Nathaniel	5025, Sherbrooke Ouest, bureau 565	MONTRÉAL (Qc)	H4A 1S9
9-49707	ZORBAS, Alexandra	4415, boul. Notre-Dame, bur. 106	CHOMEDEY (Qc)	H7W 1T7

**Liste des médicaments pouvant être prescrits par les podiatres et couverts  
par le régime général d'assurance médicaments**

Dénomination commune	Forme	Teneur	Spécification
acétaminophène	Comprimé	160 mg	
acétaminophène	Comprimé	325 mg	
acétaminophène	Comprimé	500 mg	
acétaminophène	Comprimé Masticable	160 mg	
acétaminophène	Comprimé Masticable	80 mg	
acétaminophène	Liquide	160 mg/5 mL	
acétaminophène	Liquide	80 mg/5 mL	
acétaminophène	Solution Orale Pédiatrique	80 mg/mL	
acétaminophène	Suppositoire	120 mg	
acétaminophène	Suppositoire	160 mg	
acétaminophène	Suppositoire	325 mg	
acétaminophène	Suppositoire	650 mg	
acétylsalicylique (acide)	Comprimé	300 mg à 325 mg	
acétylsalicylique (acide)	Comprimé	325 mg	
acétylsalicylique (acide)	Comprimé	80 mg	
acétylsalicylique (acide)	Comprimé Entérique	300 mg à 325 mg	
acétylsalicylique (acide)	Comprimé Entérique	600 mg à 650 mg	
acétylsalicylique (acide)	Comprimé Entérique	80 mg	
acétylsalicylique (acide)	Comprimé Masticable	80 mg	
aluminium (acétate d')	Poudre	2,36 g/sac.	
amcinonide	Crème Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
amcinonide	Lotion	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
amcinonide	Pommade Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
anthraline	Crème Topique	0,1 %	
anthraline	Crème Topique	0,2 %	
anthraline	Crème Topique	1 %	
anthraline	Crème Topique	3 %	
anthraline	Pommade Topique	1 %	
anthraline	Pommade Topique	2 %	
bacitracine	Pommade Topique	500 U/g	
béclométhasone (dipropionate de)	Crème Topique	0,025 %	
béclométhasone (dipropionate de)	Lotion	0,025 %	
bétaméthasone (dipropionate de)	Crème Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
bétaméthasone (dipropionate de)	Lotion	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
bétaméthasone (dipropionate de)	Pommade Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
bétaméthasone (dipropionate de)/ base propylèneglycol	Crème Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours

Dénomination commune	Forme	Teneur	Spécification
bétaméthasone (dipropionate de)/ base propylèneglycol	Lotion	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
bétaméthasone (dipropionate de)/ base propylèneglycol	Pommade Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
bétaméthasone (valérate de)	Crème Topique	0,05 %	
bétaméthasone (valérate de)	Crème Topique	0,1 %	
bétaméthasone (valérate de)	Lotion	0,05 %	
bétaméthasone (valérate de)	Lotion	0,1 %	
bétaméthasone (valérate de)	Lotion	0,1 %	
bétaméthasone (valérate de)	Pommade Topique	0,05 %	
bétaméthasone (valérate de)	Pommade Topique	0,1 %	
calcipotriol	Crème Topique	50 mcg/g	
calcipotriol	Lotion Capillaire	50 mcg/mL	
calcipotriol	Pommade Topique	50 mcg/g	
capsaïcine (2)	Crème Topique	0,025 %	
capsaïcine (2)	Crème Topique	0,075 %	
Chlorphénésine	Crème Topique	1 %	
ciclopirox olamine	Crème Topique	1 %	
ciclopirox olamine	Lotion	1 %	
clobétasol (propionate de)	Crème Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
clobétasol (propionate de)	Pommade Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
clobétasone (butyrate de)	Crème Topique	0,05 %	
clobétasone (butyrate de)	Pommade Topique	0,05 %	
clotrimazole	Crème Topique	10 mg/g	
collagénase	Pommade Topique	250 U/g	
désonide	Crème Topique	0,05 %	
désonide	Lotion	0,05 %	
désonide	Pommade Topique	0,05 %	
désoximétasone	Crème Topique Emolliente	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
désoximétasone	Crème Topique Emolliente	0,25 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
désoximétasone	Gel Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
désoximétasone	Pommade Topique	0,25 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
diflucortolone (valérate de)	Crème Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
diflucortolone (valérate de)	Crème Topique Huileuse	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
diflucortolone (valérate de)	Pommade Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
éconazole (nitrate d')	Crème Topique	1 %	
épinéphrine	Solution injectable avec applicateur	1 mg/mL	
épinéphrine	Solution Injectable I.M.	0,15 mg	
épinéphrine (chlorhydrate d')	Solution Injectable	1 mg/mL	
érythromycine	Lotion	1,5 %	

Dénomination commune	Forme	Teneur	Spécification
érythromycine	Lotion	2 %	
fluocinolone (acétonide de)	Crème Topique	0,01 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinolone (acétonide de)	Crème Topique	0,025 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinolone (acétonide de)	Huile Topique	0,01 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinolone (acétonide de)	Pommade Topique	0,025 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinolone (acétonide de)	Solution Topique	0,01 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinonide	Crème Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinonide	Crème Topique Emolliente	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinonide	Gel Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fluocinonide	Pommade Topique	0,05 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
fusidique (acide)	Crème Topique	2 %	
gentamicine (sulfate de)	Crème Topique	0,1 %	
gentamicine (sulfate de)	Pommade Topique	0,1 %	
goudron minéral (1)			
goudron minéral	Emulsion Topique	10 %	
goudron minéral	Emulsion Topique	2 %	
goudron minéral	Emulsion Topique	2,5 %	
goudron minéral	Gel Topique	10 %	
goudron minéral	Gel Topique	2 %	
goudron végétal (1)			
halcinonide	Crème Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
halcinonide	Pommade Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
halcinonide	Solution Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
huile d'amande douce (3)			
huile minérale (3)			
hydrocortisone (1)			
hydrocortisone	Crème Topique	1 %	
hydrocortisone	Crème Topique	2,5 %	
hydrocortisone	Lotion	1 %	
hydrocortisone	Lotion	2,5 %	
hydrocortisone	Pommade Topique	1 %	
hydrocortisone (acétate d') (1)			
hydrocortisone (acétate d')	Crème Topique	1 %	
hydrocortisone (acétate d')	Crème Topique	2 %	
hydrocortisone (valérate d')	Crème Topique	0,2 %	
hydrocortisone (valérate d')	Pommade Topique	0,2 %	
hydroxyzine (chlorhydrate d')	Capsule	10 mg	
hydroxyzine (chlorhydrate d')	Capsule	25 mg	



Dénomination commune	Forme	Teneur	Spécification
hydroxyzine (chlorhydrate d')	Capsule	50 mg	
hydroxyzine (chlorhydrate d')	Sirop	10 mg/5 mL	
kétoconazole	Crème Topique	2 %	
lanoline (hydratée) (3)			
lidocaïne (chlorhydrate de)	Gel Oral	2 %	
lidocaïne (chlorhydrate de)	Gel Topique Oral	2 %	
mométasone (furoate de)	Crème Topique	0,1 %	
mométasone (furoate de)	Lotion	0,1 %	
mométasone (furoate de)	Pommade Topique	0,1 %	
mupirocine	Pommade Topique	2 %	
nystatine	Crème Topique	100 000 U/g	
nystatine	Pommade Topique	100 000 U/g	
paraffine molle (blanche) (3)			
salicylique (acide) (1)			
salicylique (acide)	Emplâtre	15 % (20)	
salicylique (acide)	Emplâtre	15 % (30)	
soufre (colloïdal) (1)			
soufre (précipité) (1)			
soufre (sublimé) (1)			
sulfadiazine d'argent	Crème Topique	1 %	
terbinafine (chlorhydrate de)	Crème Topique	1 %	
terbinafine (chlorhydrate de)	Vaporisateur topique	1 %	
tolnaftate	Crème Topique	1 %	
triamcinolone (acétonide de)	Crème Topique	0,025 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
triamcinolone (acétonide de)	Crème Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
triamcinolone (acétonide de)	Crème Topique	0,5 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
triamcinolone (acétonide de)	Pommade Topique	0,1 %	Quantité limitée pour une période de 30 jours
urée	Crème Topique	20 % à 22 %	
urée	Lotion	25 %	

(1) produit pour médicament magistral

(2) médicament d'exception

(3) véhicule, solvant ou adjuvant

**Liste des médicaments pouvant être prescrits par les podiatres titulaires d'une attestation délivrée par l'Ordre des podiatres du Québec et couverts par le régime général d'assurance médicaments**

Dénomination commune	Forme	Teneur	Spécifications
acétaminophène/ codéine (phosphate de)	Comprimé	300 mg à 325 mg -30 mg	Quantité limitée à 24 comprimés / 72 heures
celecoxib	Capsule	100 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
celecoxib	Capsule	200 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
diclofénac (potassique ou sodique)	Comprimé Longue Action	100 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
diclofénac (potassique ou sodique)	Comprimé ou Comprimé Entérique	50 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
diclofénac sodique	Comprimé Entérique	25 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
diclofénac sodique	Comprimé Longue Action	75 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
ibuprofène	Comprimé	200 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
ibuprofène	Comprimé	300 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
ibuprofène	Comprimé	400 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
ibuprofène	Comprimé	600 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
méthylprednisolone (acétate de)	Solution Injectable	20 mg/ml	
méthylprednisolone (acétate de)	Solution Injectable	40 mg/ml	
méthylprednisolone (acétate de)	Solution Injectable	80 mg/ml	
naproxène	Comprimé	125 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
naproxène	Comprimé Longue Action	750 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
naproxène	Comprimé ou Comprimé Entérique	250 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
naproxène	Comprimé ou Comprimé Entérique	375 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
naproxène	Comprimé ou Comprimé Entérique	500 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
naproxène	Suspension Orale	25 mg/mL	Quantité limitée pour une période de 30 jours
rofecoxib	Comprimé	12,5 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
rofecoxib	Comprimé	25 mg	Quantité limitée pour une période de 30 jours
rofecoxib	Suspension Orale	12,5 mg/5 mL	Quantité limitée pour une période de 30 jours
triamcinolone (hexacétonide de)	Suspension Injectable	20 mg/mL	Quantité limitée pour une période de 30 jours